

Centre de loisirs
La Ferrière Aux Etangs

PROJET PEDAGOGIQUE

PEUT-
ÊTRE

COMMENT
?

AH
BON ?

POURQUOI ?

ET SI...

OÙ?

2025

NORMANDIE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

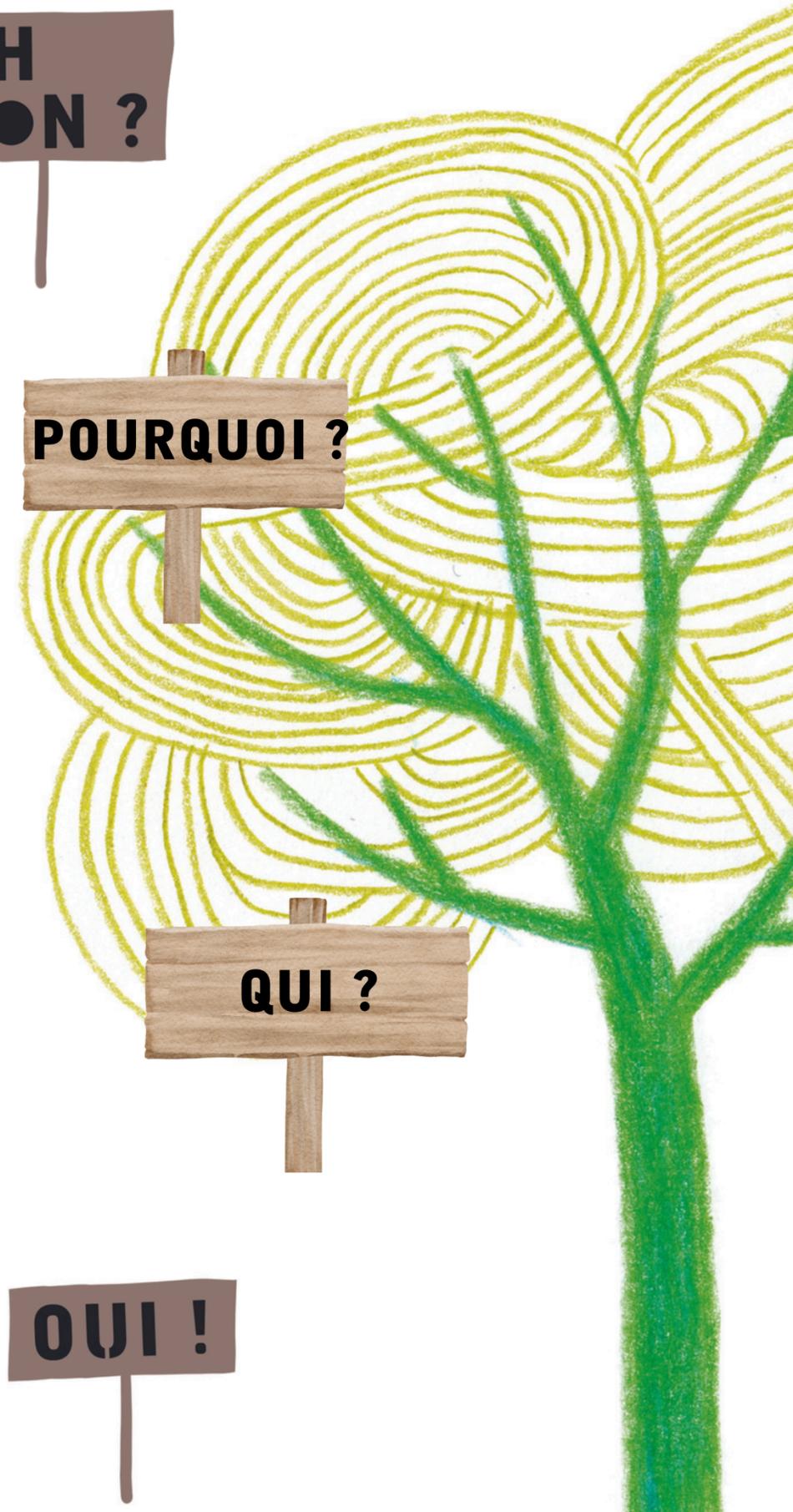


QUI ?

NON ?

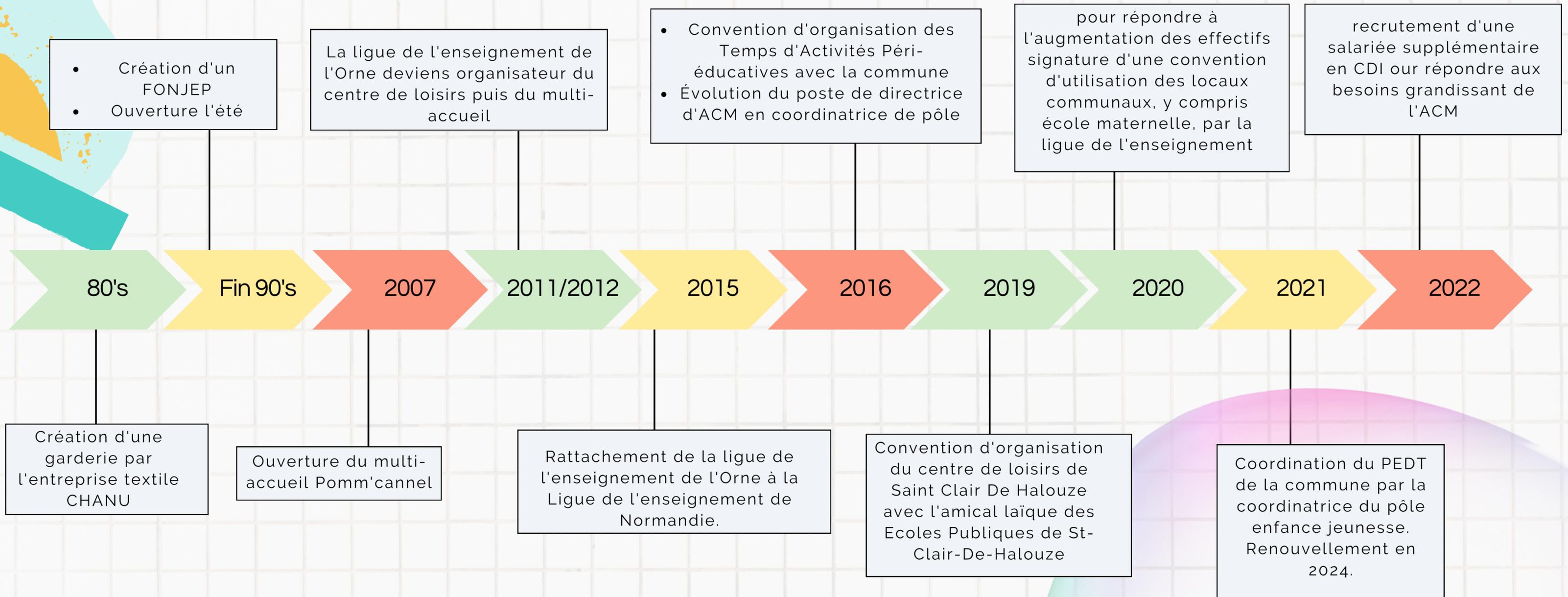
MAIS

OUI !



Il était une fois

Le pôle enfance jeunesse de La Ferrière Aux Etangs



La ligue
de
l'enseignement

DE NORMANDIE

FAIRE

VIVRE

LES

MIXITÉS

Mouvement d'éducation populaire fondée en 1866 par Jean Macé, La Ligue de l'enseignement est une confédération d'associations locales, réunies au sein de fédérations départementales. Elle encourage toutes les initiatives individuelles et collectives qui développent l'éducation et la formation tout au long de la vie, la culture et le sport pour tous, les vacances pour le plus grand nombre. La Ligue de l'enseignement défend que l'éducation populaire contribue à outiller chacun pour qu'il s'exprime comme citoyen, qu'il comprenne mieux le monde et puisse ainsi agir pour le transformer. Cette démarche doit permettre la confiance en soi, dans les autres et dans nos cadres collectifs éducatifs.

Les cinq fédérations départementales ont décidé de mutualiser tous leurs moyens humains et économiques au sein de la Ligue de l'enseignement régionale. Cette décision est issue de constats et de besoins partagés par l'ensemble des administrateurs.

« Construire une société plus juste, plus solidaire, plus ouverte pour que chacun trouve sa place, tel est notre objectif. Démocratie, éducation, laïcité sont les trois valeurs sur lesquelles s'appuie la Ligue de l'enseignement et que professionnels et bénévoles mettent en œuvre en Normandie. Doter chacun du pouvoir d'agir dès le plus jeune âge et tout au long de sa vie, tel est le sens de notre action, en tant que mouvement d'éducation populaire et complémentaire de l'École.»

Le PEDT est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, parmi lesquels les équipes enseignantes, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique notamment, et des représentants de parents d'élèves. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Le PEDT a vocation à intégrer les accueils de loisirs des mercredis, dans le cadre du dispositif de relance du « plan mercredi » voulu par le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

A La Ferrière Aux Étangs

La commune de la Ferrière aux étangs en partenariat avec la Ligue de l'enseignement à entamé un travail autour du Projet Educatif De Territoire en Avril 2021. Ce projet vise à mettre en place des projets en lien avec l'enfance, la jeunesse et favorisant la participation des acteurs éducatifs et des habitants dans la vie locale sur le territoire de La Ferrière Aux Etangs.

Nous avons engagé une démarche participative de réflexion sur les richesses éducatives locales existantes et définis des perspectives de développement répondant aux besoins du territoire et de ses habitants.

Les actions en cours et à venir



Des objectifs concertés



- Assurer une continuité et une cohérence éducative sur le territoire :
 - Développer des projets partagés
 - Pérenniser Les projets passerelles
- Démocratiser l'accès au savoir, à la culture et à la pratique sportive
 - Réduire l'inégalité sociale et culturelle
 - Favoriser l'accès à l'offre d'activités/services éducatifs
- Dynamiser le partenariat entre les acteurs éducatifs
 - Favoriser le travail collaboratif
 - Structurer les relations entre les différents acteurs
- Développer la participation des publics et des familles
 - Rendre les enfants et les jeunes acteurs
 - Donner un pouvoir d'agir aux familles et aux habitants

Vous souhaitez vous joindre à la démarche ?



Contactez nous à :
solene.desbrais@laliquenormandie.org

PLAN MERCREDI : L'ESSENTIEL

Toutes les communes peuvent proposer le mercredi un accueil de loisirs à forte ambition éducative.

POUR QUI ?

Tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

TOUS LES MOYENS DÉPLOYÉS

Un accompagnement de proximité
→ des services de l'État : éducation, jeunesse et sport, culture
→ des caisses d'allocations familiales (Caf)
→ des associations partenaires

Un environnement juridique plus clair
→ un projet éducatif territorial labellisé Plan mercredi pour les accueils répondant aux critères de la charte qualité
→ des normes d'encadrement adaptées pour les collectivités labellisées

Des financements supplémentaires
→ majoration de la prestation de service versée par les Caf aux organisateurs d'Alsh
→ maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour les communes qui restent à quatre jours et demi

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un accueil de loisirs organisé par les collectivités :
→ avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc. ;
→ dans le respect des goûts et du rythme des enfants ;
→ en dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.

QUAND ?

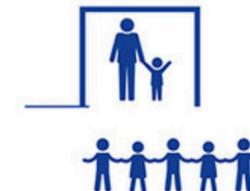
Chaque mercredi à partir de la rentrée 2018, hors vacances scolaires

CE QUI VA CHANGER AVEC LE PLAN MERCREDI

La continuité éducative est au cœur du Plan mercredi. Elle repose sur le lien créé entre les écoles et les structures de loisirs, et sur l'organisation d'activités périscolaires de grande qualité en cohérence avec les enseignements scolaires.

POUR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

- Un label qui garantit des activités de grande qualité
- Des activités éducatives en lien avec les ressources du territoire : sport, culture, nature
- Des activités adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap
- Des activités plus nombreuses grâce aux financements nouveaux



POUR LES COLLECTIVITÉS

- Un soutien financier renforcé pour l'organisation d'activités éducatives
- Un cadre réglementaire adapté
- L'accompagnement des fédérations d'éducation populaire et la mise à disposition d'outils pratiques



POUR LES ACTEURS DES TERRITOIRES ET DE L'ANIMATION

- La possibilité de développer des partenariats dans la durée
- La reconnaissance de leurs qualités d'encadrement
- Le renforcement de l'emploi dans les accueils de loisirs périscolaires



LES VALEURS DU PROJET REGIONAL

NORMANDIE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

#1 POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE

Il faut défendre un modèle de société égalitaire fondée sur une économie respectueuse et durable et donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures.

➤ Comprendre les enjeux de l'écologie pour agir. Se former et construire un projet partagé par tous.

➤ Mettre en acte le « Pacte social et écologique » pour porter un message politique.

Instances de consultation : importance de la place des citoyens, des associations.

➤ Agir en direction de tous nos publics.

Former les autres, associer les associations à nos démarches, modifier nos modes de consommation et de déplacement.

#2 POUR UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS L'ÉDUCATION

La formation tout au long de la vie est l'acte fondateur de la Ligue de l'enseignement. Il faut la soutenir pour construire une société d'hommes et de femmes libres et responsables. Cette émancipation passe nécessairement par les démarches d'éducation populaire.

➤ Agir pour l'égalité des conditions d'accès à l'École.

Faire que la Ligue redevienne un agitateur éducatif et politique pour développer l'ambition éducative.

➤ Eduquer et former au sens du commun, du collectif et de la coopération.

Devenir un acteur majeur dans l'éducation à la citoyenneté active, citoyen acteur à l'École et en dehors de l'école.

➤ Développer l'appropriation des enjeux de l'Éducation Populaire tout au long de la vie pour toutes et pour tous.

Développer des pratiques sociales innovantes (pouvoir d'agir).

➤ Promouvoir et accompagner la coéducation.

Favoriser et expérimenter de nouvelles méthodes d'intervention des parents, retrouver la co-construction dans tous les projets éducatifs.

#3 POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DU CITOYEN DANS LE CADRE DÉMOCRATIQUE

Participer à la fabrique du citoyen, c'est l'essence même de la Ligue de l'enseignement. Il faut aujourd'hui renouveler les pratiques démocratiques dans le système républicain de la démocratie représentative. La Ligue de l'enseignement de Normandie et son réseau veulent y prendre part et seront « des activateurs de capacités démocratiques ».

➤ Apprendre à débattre pour « faire société ».

Partager une définition et des modalités communes du débat, des salariés et des bénévoles formés aux démarches participatives, des pratiques de notre réseau valorisées.

➤ Informer, former tout au long de la vie au droit de vote et plus globalement au système de représentation.

Une démocratie participative active, instances de pratiques démocratiques diversifiées en direction de nos publics.

➤ Inciter à s'engager et accompagner l'engagement.

Les pratiques d'engagement dans notre réseau et sur les territoires identifiées et valorisées, parcours d'engagement structurés.

#4 POUR LA CONSTRUCTION DE FORCES COLLECTIVES QUI AGISSENT SUR LES TERRITOIRES

« Le projet républicain est inachevé. La République appelle un combat sans cesse recommencé. Elle réclame des militants. » Tel est le constat fait dans la résolution du congrès national de la Ligue en juin 2019. La Ligue de l'enseignement de Normandie s'inscrit dans cette volonté de faire vivre la République et de refonder le pacte social.

➤ Apprendre à investir les lieux de décision.

Être présent dans les différentes instances du territoire, être en capacité d'interpeller régulièrement les politiques locaux.

➤ Développer l'engagement collectif.

Être reconnu comme un acteur de l'éducation aux droits humains, être comme un acteur à la solidarité (fiscalité, redistribution, ...solidarité de proximité).

➤ Développer l'engagement collectif.

Participation, implication et initiative aux actions collectives.

#5 POUR LA PRÉSERVATION D'UNE RÉPUBLIQUE LAÏQUE, ET D'UNE SOCIÉTÉ LIBRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Il faut faire le pari de l'unité et du bien commun en s'appuyant sur le principe laïque : respecter la diversité de la société française mais aussi repenser les solidarités dans une société d'individus.

➤ Porter les principes laïques.

Un réseau de militant·e·s formé·e·s aux principes de laïcité.

➤ Promouvoir les valeurs républicaines et les faire vivre.

Des citoyen·ne·s mieux formé·e·s à la conscience politique pour agir collectivement.

➤ Défendre la solidarité avec les peuples.

Participation à différents espaces collectifs d'action militante.

#6 POUR L'AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ ASSOCIATIVE

Il faut continuer à promouvoir le triple rôle de l'association : humain (partager le plaisir de faire ensemble), social (dans l'intérêt général) et politique (pour l'émancipation individuelle et collective). Mais il faut également faire évoluer les formes militantes pour répondre aux besoins des citoyens du 21^{ème} siècle dans un monde numérisé.

➤ Revendiquer le modèle associatif fondé sur un réseau de militant·e·s engagé·e·s qui refusent la marchandisation.

Une vision partagée dans notre réseau associatif et auprès de nos partenaires.

➤ Proposer des formes adaptées de militantisme prenant en compte la diversité des engagements. Des engagements conduisant à la responsabilité de décisions et d'actions.

➤ Être un laboratoire de pratiques démocratiques innovantes.

Prise en compte des évolutions des pratiques démocratiques horizontales / transversales et des pratiques numériques.

Les objectifs pédagogiques

DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'accueil des enfants au centre de loisirs se fait dans un cadre réglementé, apportant sécurité au public accueilli. Au travers de l'éducation populaire, les ACM ont pour vocation de contribuer à l'éveil, l'épanouissement, et l'éducation de chaque membres du Pôle enfance jeunesse.

Chaque année, l'équipe de direction évalue la pédagogie mise en place et projette de nouvelles intentions éducatives en s'appuyant sur les besoins et les possibilités du territoire. Ces objectifs pédagogiques sont déclinés en objectifs opérationnels lors des différentes périodes de vacances. Les actions qui en découlent son co-construites avec les équipe d'animation.



Permettre aux enfants de devenir autonome



Permettre aux animateurs de faire évoluer leurs pratiques



Développer des pratiques éco-citoyennes



Favoriser le vivre ensemble

Evaluation



Permettre aux animateurs.rices de faire évoluer leurs pratiques

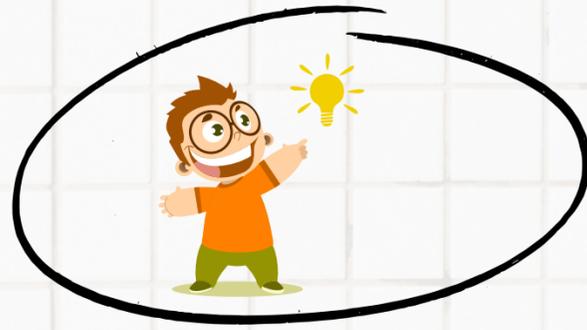
- ☑ Chaque animateur.rice se définit 3 objectifs personnels à atteindre sur une période définie
- ☑ Sur chaque période de vacances, un outil de mutualisation des compétences est mis en place au sein de l'équipe
- ☑ Chaque animateur.rice complète une fiche séance lors de la préparation de son activité

Objectifs opérationnels

→ Accompagner les équipes par des outils d'autoévaluation

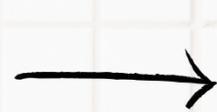
→ Favoriser l'échange et le partage de connaissances au sein des membres de l'équipe

→ Former



Permettre aux enfants
de devenir autonome

opérationels



**Participer aux différents temps de la vie
collective**



Pratiquer de nouvelles activités

Evaluation

- Chaque coup de pouce est effectué par un volontaire**
- Les ateliers proposés par les intervenants sont complets (entre 8 et 12 enfants)**
- Pendant les vacances, au moins une activité par semaine est menée par un enfant**

Evaluation

- ✓ Au moins 80% des familles entrent dans le centre sur les temps d'accueil
- ✓ Au moins une activité commune aux tranches d'âge à lieu chaque semaine des vacances
- ✓ 1 temps de débat à lieu chaque semaine pendant les vacances, et ce qui en ressort est appliqué dans la mesure du possible



Favoriser le vivre ensemble



Mettre en place un fonctionnement laissant place à l'avis et aux envies de chacun



Créer du lien avec les familles



Instaurer un climat de solidarité entre les publics



Développer des pratiques éco-citoyennes en lien avec la charte départemental 61

→ Préconiser les pratiques liées aux éco-gestes

→ Apporter des connaissances naturaliste

→ Favoriser l'utilisation de matériel de récupération

→ Découvrir son environnement

Evaluation



Au moins 3 items thématiques de la charte ont été abordés dans la pédagogie du centre



Dans chaque item thématique de la charte, au moins 5 actions ont été menées sur l'année

Les partenariats

Le travail en partenariat est un axe important pour la structure. Au delà d'être un moyen d'avoir accès à de nouvelles ressources, qu'elles soient financières ou de compétences, cela offre l'opportunité d'utiliser de nouveaux réseaux et canaux de communication. Les partenariats nous permettent également d'avoir la possibilité d'innover.

Les partenariats au centre de loisirs, sont également l'occasion d'aller à la rencontre de l'autre: enfants mais aussi adultes.

Les partenaires actuels mentionnés ci-dessous font l'objet de conventions, il existe du lien avec beaucoup d'autres associations du territoire

IEM La forêt

Lectures

Médiathèque de Bellou-En-Houlme

Financements

Flers Agglo

L'IEM La Forêt de Flers est un établissement médico-social privé qui accueille :

- 24 enfants et adolescents de 3 à 20 ans
- présentant un handicap moteur avec déficiences associées et polyhandicapés

La médiathèque est un établissement culturel qui conserve et met à la disposition du public une collection de documents qui figurent sur des supports variés (bande magnétique, film, disque, papier)2, correspondant aux différents médias, permettant la consultation sur place et l'emprunt à domicile.

Partenaire institutionnel, Flers Agglo participe à l'accueil de vos enfants de part la convention d'organisation signée avec la ligue de l'enseignement de Normandie.

Au delà de la subvention attribuée chaque année à la structure, la collectivité accompagne techniquement la structure dans la mise en place d'actions communes aux autres centres de loisirs.

Rencontres

La CAF

Différences

Partage

Mairie LFAE

Mutualisation

Les Caf soutiennent financièrement le fonctionnement et le développement des accueils de loisirs et les accueils de jeunes via les prestations de service (Ps Alsh/accueils de jeunes), les bonus territoire des Conventions territoriales globales (Ctg) et accompagnent le Plan mercredi en bonifiant les nouvelles heures déployées sur le temps du mercredi.

La ligue de l'enseignement et les élus de La Ferrière Aux Étangs ont signé une convention d'utilisation des locaux permettant à la structure de fonctionner. Cette convention cadre l'utilisation des locaux du pôle mais aussi de l'école maternelle.

sorties

Jeux

Quelques particularités

L'accueil des enfants ayant des troubles de la santé ou porteurs de handicap



La structure est adaptée pour accueillir les enfants à besoins spécifiques. Pour toute inscription, une rencontre doit avoir lieu entre les parents et la directrice du centre. Le but est d'échanger sur les particularités de l'enfant pour pouvoir l'accueillir de la manière la plus adaptée possible. L'administration de médicament peut-être possible uniquement si nous avons l'ordonnance lisible. En cas d'allergie, il faut que la famille fournisse un PAI.



Les activités physiques et sportives

Les activités physiques et sportives nécessitant un diplôme spécifique ne sont pratiquées que si l'animateur.ice possède le diplôme sinon nous faisons appel à des intervenants extérieurs diplômés.

Les espaces utilisés pour ces activités sont adaptés et aménagés en fonction de l'activité



Les déplacements

Nous sommes amenés à nous déplacer très régulièrement dans le cadre des activités du centre de loisirs. Soit nous utilisons les transports publics, faisons appel à un transporteur privé ou enfin nous louons des véhicules 9* que les animateur.ice.s conduisent (22 ans et plus de 2 ans de permis) après une initiation à la conduite de ce type de véhicule.





Les mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Faire connaître les dispositifs et procédures au service de la libération de la parole, condition du...

gouv.fr



Les six engagements des encadrants

ENGAGEMENT 1 : proclamer comme valeur première le respect des personnes, de leur intégrité physique et mentale.

ENGAGEMENT 2 : veiller à maintenir un climat serein au sein du groupe et rester à l'écoute de chacun.

ENGAGEMENT 3: aborder les questions de vie affective et sexuelle à travers la notion centrale du consentement.

ENGAGEMENT 4 : garantir l'égalité de genre dans les activités mises en œuvre et respecter l'identité et l'orientation de chacun.

ENGAGEMENT 5: être formé à la problématique des violences sexuelles et sexistes, connaître leurs différentes formes et savoir comment agir.

ENGAGEMENT 6 : exercer la plus grande vigilance vis-à-vis des actes sexistes commis par des adultes sur des mineurs ou des mineurs entre eux, et les signaler si nécessaire en respectant les procédures prévues au sein de son organisation.



Contrôles d'honorabilité des encadrants

Le ministère de la jeunesse a été pionnier et se révèle aguerrri en matière de contrôles d'honorabilité. Il s'agit d'un pilier de la politique de prévention.

Chaque année, plus de 1 800 000 contrôles d'honorabilité sont effectués.

Les contrôles d'honorabilité sont systématiques et récurrents :

- systématiques, car toute participation dans un accueil collectif de mineurs (ACM) suppose une déclaration en ligne ;
- récurrents, car toute nouvelle intervention appelle un nouveau contrôle.

Concrètement, un animateur embauché par une structure pour un séjour début juillet puis par une autre pour un séjour fin août est bien contrôlé deux fois.

Ensuite, le périmètre du contrôle porte sur trois fichiers :

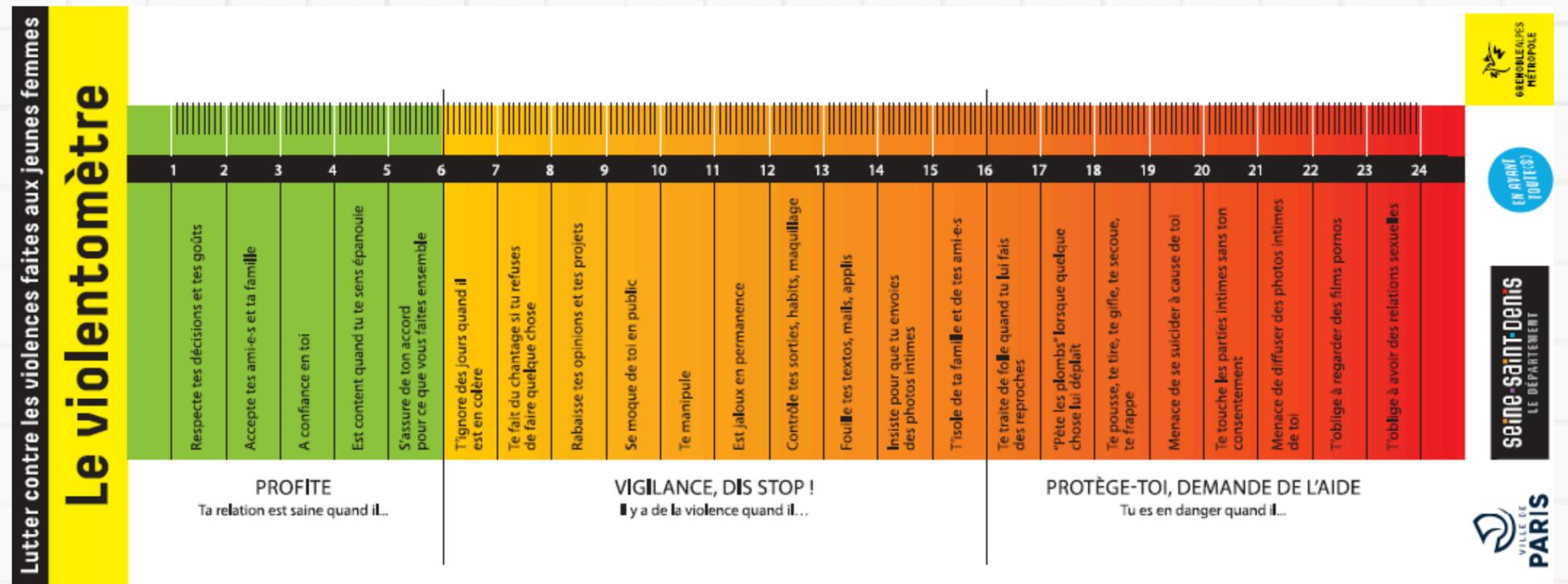
- l'extrait bulletin n°2 du casier judiciaire national - ;
 - le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV) ;
- le fichier des cadres interdits tenu par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Tolérance zéro

Toute personne participant à un ACM, qui met en danger les mineurs est suspendue par décision administrative et intégrée dans le fichier des cadres interdits.

Les organisateurs des accueils ont l'obligation de signaler au service territorial compétent : les violences sexuelles ; ou tout évènement susceptible de mettre en danger les mineurs.

Les déclarations donnent lieu à une enquête administrative qui peut aboutir à une mesure d'interdiction.



Les Equipes

Directeur.ice

- * Mise en cohérence du projet pédagogique avec le projet éducatif territorial.
- * Suivi pédagogique, administratif et organisationnel du déroulement des activités proposées, au quotidien : accueil du matin, pause méridienne, activités de loisirs (soir, mercredis et vacances scolaires).
- * Responsabilité de l'organisation quantitative et qualitative de ces activités (suivi des réservations et fréquentations réelles des enfants aux activités).
- * Gestion des équipes en place. (entretiens réguliers, présence sur le terrain, accompagnement à l'élaboration des projets...)
- * Planification et organisation des projets d'activités.
- * Évaluation des activités mises en place et élaboration des bilans
- * Veille en matière de réglementation des lieux d'accueils et de l'encadrement du public accueilli.
- * Interlocuteur privilégié des parents, animateurs, intervenants et élus.
- * Relation avec les partenaires de l'activité.
- * Garant de l'équilibre de la continuité éducative dans la vie de l'enfant et établir une relation étroite avec les familles.

Animateur.ice

- * Accueillir les enfants et les familles.
- * Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique.
- * Planification et organisation de projets d'activités.
- * Organisation de sorties à caractère pédagogique et liées à la thématique définie.
- * Encadrement et menée d'activités adaptés en fonction des besoins de l'enfant.
- * Application et contrôle des règles de sécurité et d'hygiène.
- * Accompagnement du développement de l'enfant sur les différents temps de vie quotidienne.
- * Évaluation des activités mises en place.
- * Garant de l'équilibre de la continuité éducative dans la vie de l'enfant et établir une relation étroite avec les familles.
- * Participation à l'écriture du projet pédagogique.

Personnel de service et d'entretien

- * Entretien des locaux plusieurs fois par jour
- * Prend en charge la vaisselle
- * Aide à servir

Taux d'encadrement

	3/5 ans	+6 ans
Mercredi	1 animateur.ice pour 10	1 animateur.ice pour 14
Vacances scolaires	1 animateur.ice pour 8	1 animateur.ice pour 12
Baignade	1 animateur.ice pour 5	1 animateur.ice pour 8

Intervenants

- * Proposent la découverte d'activités spécifiques
- * Compétences non maîtrisées par l'équipe d'animateur.ice volontaire
- * Activités nécessitant des diplômes particuliers

Les coups de pouce

Afin d'impliquer les enfants dans la vie du centre, certaines "missions" sont confiées à ceux qui le souhaitent : ce sont les "Coups de pouce" !

Les coups de pouces chez les 3-5 ans :

- Vérifier que les feutres sont rangés
- Vérifier que les manteaux ne sont pas par terre
- Vérifier que les chasses d'eau sont tirées
- Vérifier que les salles sont rangées
- Vérifier que les doudous sont rangés

Les coups de pouces chez les +6 ans :

- Vérifier que les salles sont rangées
- Nettoyer les tables le midi et au goûter
- Lire une histoire lors du temps calme
- Vérifier le tri à la cantine
- Distribuer le pain à la cantine
-



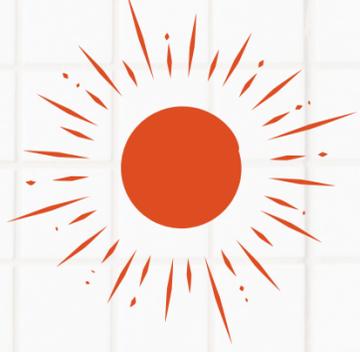
Le bilan de la journée

Pour prendre en compte les avis de chacun, une évaluation quotidienne est faite auprès des enfants. Différents outils peuvent être utilisés (échelle de satisfaction, boîtes...)

Les mercredis, nous utilisons 3 boîtes. Chaque enfant a un bouchon et le place dans la boîte qui correspond à la journée qu'il a passé

- Boîte rouge : je n'ai pas passé une bonne journée,
- Boîte grise : J'ai passé une journée moyenne
- Boîte verte : J'ai passé une très bonne journée

Pendant le goûter l'équipe d'animation échange avec les enfants sur leur ressenti de la journée et en profite également pour recenser les envies des enfants pour les mercredis d'après.



UNE JOURNÉE AU CENTRE

7h30 - 9h30 Accueil des enfants

9h30 - 10h Temps de rassemblement

10h - 11h45 Temps d'activité

11h45 - 12h Temps de rassemblement

12h - 13h15 Repas

13h15 - 14h30 Temps calme / Sieste

14h30 - 14h45 Temps de rassemblement

14h45 - 16h15 Temps d'activité

16h15 - 16h30 Bilan de journée

16h30 - 17h Gouter

17h - 18h Départ des enfants

18h - 18h30 Garderie (vacances uniquement)



Qu'est-ce que l'on mange ?

LA RESTAURATION DU MIDI

La restauration est assurée par la société ANSAMBLE.
Sébastien est le chef de cuisine et c'est elle qui confectionne les repas les mercredis et les vacances scolaire.

**Utilisation au maximum
de produits locaux.
Exemple: achats à la halte paysane**

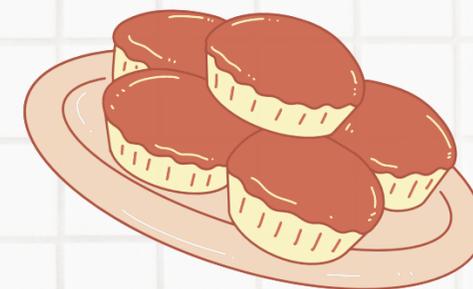


LES PIQUES- NIQUES

Les pique-niques sont fournis par la structure. Ils sont, soit faits par les enfants le matin même, soit proposés sous forme de buffet le midi sur le lieu de la sortie.

LES GOÛTERS

Pour réduire au minimum l'utilisation d'emballage, les goûters sont faits maison dès que possibles. Les enfants ont ainsi accès à des goûters plus sains. Dans le cas contraire, des achats avec le moins d'emballage sont priorités.



EEDD : ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Découvrir son environnement, l'apprécier, le respecter !

L'EEDD au centre

Différentes thématiques permettent de découvrir l'environnement qui nous entoure : Jardin, énergie, littoral, forêt, bocage, cycle de l'eau, climat, biodiversité, déchet... A chaque période de vacances, un projet spécifique à une thématique EEDD est proposé aux enfants du centre de loisirs.

L'EEDD au centre c'est aussi des activités plus ponctuelles les mercredis ! Sorties nature, utilisation du matériel de récupération, sensibilisation dans l'alimentation.. et bien d'autres choses en fonction des périodes et des saisons !

En 2023, le centre de loisirs s'engage dans une démarche de développement durable en signant la charte départemental 61, co-construite avec le CPIE et les accueils collectifs de mineurs de l'Orne !



PROJETS MENÉS

Stage « Emotion dans la nature » en avril 2022

Stage « ENER'J » Février 2023

Stage « Ô JARDIN » Avril 2023

Stage "DECHET'TRI" Octobre 2023

Stage "CLIMAT : CA CHAUFFE !" Février 2024

Séjour Littoral avril 2024



les inscriptions

LE PORTAIL FAMILLES

- DOSSIER D'INSCRIPTION
- RÉSERVATIONS
- PAIEMENTS

LIEN D'INSCRIPTION:

[HTTPS://CENTRE-LOISIRS-LFAE.PORTAIL-](https://centre-loisirs-lfae.portail-)



**TOUTE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION
DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.
(DISPONIBLE SUR LE PORTAIL ET SUR LES SITES
INTERNET)**

LES MODES DE RÈGLEMENT

AU BUREAU POUR LES RÈGLEMENTS:

- EN ESPÈCES
- CESU
- AIDES DIVERSES.
- AVOIRS À DÉDUIRE

RÈGLEMENT INTÉGRAL À L'INSCRIPTION



La communication

Le site internet

NORMANDIE
la **ligue** de
l'enseignement

Toutes les informations
concernant la structure :
accès au portail familles,
newsletters, projet
pédagogique...

L'affichage



Toutes les informations
importantes mais aussi des
photos sont affichées et
accessibles

Le blog

ON DONNE
DES NOUVELLES
.COM

Des photos tous les jours en période de
vacances !
Un code d'accès est distribué aux familles en
amont de la semaine